

Sujet : [INTERNET] eolien

De : hugues martin <huguesmartin1996@yahoo.fr>

Date : 11/12/2018 12:34

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

je suis opposé à l'eolien car

devalorisation du paysages , des biens , des monuments classés ou non,
chute du tourisme

augmentation de la taxe foncière sur le bâti

paradoxal le CO2 augmentera alors que nous en produisons que 0,9% mondial

alienation du terrain agricole

perturbations auditives et stroboscopiques

perturbations infra soniques qui sont prouvés chez l'homme et les animaux ,
eclatements des viscères sur chauve souris poumon et viscères abdominaux sans
traumatisme direct, perturbation du rythme cardiaque

perturbations des champs électromagnétique

limite de protection de l'Académie de médecine de 1500m non respectée par dictat

inconsidéré des députés , effectivement on peut affirmer que les députés ne
soignent pas la population

Dr hugues Martin

Sujet : [INTERNET] Enquête utilité publique

De : Pascal Lafon <msp0594@gmail.com>

Date : 11/12/2018 15:26

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je viens exprimer mon avis sur l'implantation d'un parc éolien.

Je suis féroce contre cette implantation comme toutes les autres.

Pourquoi détruire tant de choses pour si peu de retour, destruction du paysage, destruction de la faune, de la flore, destruction des sols, mise à mal du réseau de distribution d'électricité du fait des fluctuations de la production des aérogénérateurs, risque de BLACK OUT comme en Australie.

Par contre dans le domaine financier, ces aérogénérateurs sont de véritables pompes à fric, elles rapportent seulement à ceux à qui elles appartiennent, grâce aux différents avantages concédés par EDF et l'état. UNE HONTE !!!!

De plus les riverains de ces installations subissent de plein fouet, une pollution visuelle, le bruit des pales, l'effet stroboscopique, une dévalorisation de leurs biens immobiliers, et ça 24h sur 24h.

Tout ça pour satisfaire quelques opportunistes vendant du vert, mais surtout du vent !!!

Comment justifier une réalité économique avec des installations qui ne produisent que 20% du temps !!!

Je pense que tous les chefs d'entreprise seraient heureux de savoir comment procéder pour ne travailler que 20% de leur temps est être rentable !!!!

POUR TOUT CECI JE DIS NON A CE PROJET ÉOLIEN

Sujet : [INTERNET] Parc éolien

De : Patrice RENAUX <patrice.renaux0324@orange.fr>

Date : 12/12/2018 16:11

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pourquoi dénaturer nos paysages magnifiques avec des moulins à vent hauts comme la tour Montparnasse.

François de Rugy vient le mois dernier de prioriser le solaire contre l'éolien beaucoup plus rentable et moins traumatisant pour les yeux de nos concitoyens.

Marre de payer pour des lobbys qui ne font que profiter de la manne providentielle et qui ne sert en rien l'écologie.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Parc eolien

De : Jane160 <Jane160@protonmail.com>

Date : 13/12/2018 13:10

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le prefet,

Ce sont les risques sanitaires qui font que mon mail vous parvient, notamment les basses frequences ou infrasons degages par ces eoliennes industrielles

Voici un colloque qui l illustre.

Le CORTISOL une hormone qui prepare a l urgence est activee artificiellement et si le sujet est endormi, cette hormone attaque les organes n ayant plus d exutoire.

Donc les populations soumises a ce traitement sont malades a plus ou moins long terme.

Ethel

Sent from ProtonMail mobile

— Pièces jointes : —

programme_colloque_infrasons.pdf

30 octets

L'Homme et l'Animal, face aux infrasons produits par les éoliennes.

LE 16 NOVEMBRE 2018 DE 9H À 18H

AUDITORIUM DU « CENTRE SÈVRES »

35 BIS RUE DE SÈVRES, 75006 PARIS

« La santé humaine et animale est-elle affectée par les infrasons produits par les éoliennes industrielles ? »

Telle est la question à laquelle ce colloque se propose d'apporter les premiers éléments de réponse.

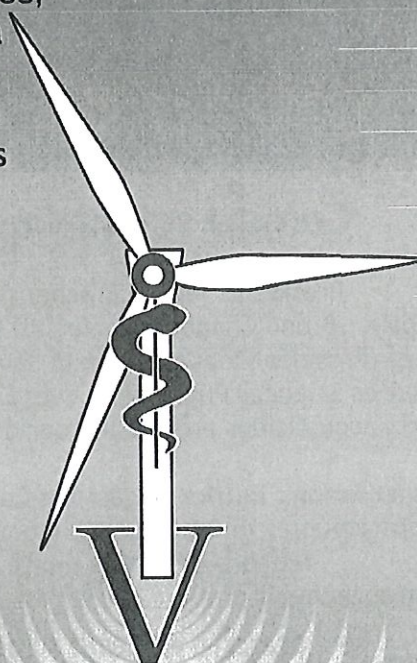
Ce colloque est centré autour des nuisances éventuellement provoquées par les infrasons, associées aux bruits audibles ressentis à différents degrés par les riverains des très grandes éoliennes, ou observées sur les élevages d'animaux situés à proximité des complexes éoliens.

Ainsi, ce colloque pluridisciplinaire réunira médecins (neurologues et ORL), vétérinaires, sociologues, épidémiologistes, et ingénieurs (mécaniciens et acousticiens).

L'objectif des conférences sera d'étudier les différentes manifestations des troubles, depuis la simple gêne jusqu'à la pathologie, de mieux définir et comprendre les relations de cause à effets, et les relations dose-effets sur de grandes durées.

Il s'agit également de sensibiliser les pouvoirs publics aux questions soulevées, afin qu'à l'instar de nombreux pays européens, des enquêtes épidémiologiques soient menées au niveau régional.

Il s'agit aussi d'informer et de former le public des villes, plutôt favorable au déploiement éolien mais de préserver ses campagnes ainsi que les habitants des campagnes avides de comprendre les effets observés et de distinguer les éventuelles conséquences de cette énergie verte qui se développe sur notre territoire



de sûreté !

PROGRAMME

Colloque du 16 Novembre 2018

8h30	Accueil des participants		Badges, café
9h00	Pourquoi ce colloque inédit sur la santé et les infrasons ?	Monsieur Patrick DUGAST	Ingénieur- Expert en Acoustique et Vibration. Membre de la commission AFNOR bruit de l'environnement.
9h15	Comment les éoliennes produisent-elles des bruits et les infrasons ?	Dr John YELLAND	Ingénieur Physicien, MA DPhil (Oxon) MinstP FIET MIOA
10h00	Le syndrome éolien et les troubles du sommeil : étude du cas d'une famille en Bourgogne	Docteur Jean-Paul BORSOTTI	Médecin Neurologue à Dijon
10h45	L'électrohypersensibilité : points communs avec l'hypersensibilité aux infrasons.	Dr Marie-Stella DUCHIRON	Ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts et Docteur ès Sciences (Sciences forestières). Expert forestier - Présidente de l'association AFM-SICEM.
11h30	Les mécanismes de l'oreille interne et les effets supposés des infrasons	Professeur Bruno FRACHET	Médecin O.R.L. à l'hôpital Rothschild
12h15	L'avis d'un expert sur les cas recensés de troubles sur des animaux.	Professeur Gilbert MOUTHON	Professeur à l'école nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort, ancien secrétaire général de la compagnie des experts agréés par la Cour de cassation.
13h00	-----		-----
14h00	Les préoccupations d'un élu au service d'une région très sollicitée par les éoliennes.	Pause Repas 1 heure	
14h30	La VAD. Les pathologies liées aux infrasons. Examens cliniques.	Monsieur Frédéric NIHOUS	Conseiller Régional des Hauts de France - Ancien président de Chasse Pêche et Nature et Tradition.
15h15	Des effets mécaniques des infrasons et du bruit. Les organes impactés et le squelette humain.	Dr Marianna ALVES PEREIRA	Ingénieur de l'environnement, biophysicienne
16h00	Troubles physiologiques - troubles psychosomatiques.	Monsieur Yves COUASNET	Ingénieur acousticien CNAM, doctorat ENPC, Expert près des tribunaux.
16h30	Le retour d'expérience du terrain et les bases d'une étude épidémiologique.	En attente de confirmation	Neuropsychiatre
17h15	Entre certitudes scientifiques et fausses idées reçues, comment mieux comprendre, alerter, soigner ?	Docteur Henri DELOLME	Médecin spécialiste des maladies tropicales, Epidémiologiste
18h15	La santé des riverains dans le débat : synthèse - discours de clôture	TABLE RONDE	Tous les conférenciers
18h30	-----	Madame la Sénatrice Anne-Catherine LOISIER	Sénatrice de la Côte d'Or, Présidente du groupe d'études Forêt et filière bois au sénat
19h30	Fermeture	Cocktail	-----
			Fermeture

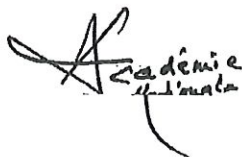
Comité scientifique :

Président : Bruno Frachet (ORL).
 Membres : Bruno Chanetz (Université Paris-Nanterre),
 Christian Hugonnet (Président fondateur de la Semaine du Son), Hervé Texier
 (Docteur d'Etat ès Sciences Physiques), Yves Couasnet, Patrick Dugast
 (experts acousticiens près de la Cour d'Appel de Paris).

Organisation : Patrick Dugast (Le Confort Acoustique)
 Frais d'inscription : 15 € / personne (conférenciers exemptés) -
 Nombre de places limité à 250.

Renseignement pratique : une restauration sur place
 sera proposée à l'heure du déjeuner (10 €).

Envoyer votre chèque à LCF ACOUSTIQUE 182 rue de Vaugirard 75015 PARIS



Sujet : [INTERNET] Monsieur le commissaire enquêteur

De : christiane feuilly <christiane.feuilly@sfr.fr>

Date : 14/12/2018 23:08

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre ce projet éolien, qui n'apportera que de l'argent aux promoteurs, de la pollution visuelle,

christiane Feuilly-Garrigue-Guyonnaud

christiane.feuilly@sfr.fr

0635455511

